

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Diplôme conforme au référentiel de l'EDUCATION NATIONALE en vigueur.

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement tout au long de son parcours par un conseiller en formation ou par le référent Handicap pour tout Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé.

DURÉES ET MODALITÉS DE FORMATION

Formation en contrat d'apprentissage sur 24 mois :

> 2 jours de cours par semaine soit 1350 heures en Centre

Formations modularisées en présentiel

OBJECTIFS

Type d'emplois accessibles

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier peut exercer les emplois suivants :

- opticien responsable travaillant seul ou avec des employés, il doit être compétent dans l'ensemble des techniques utilisées dans son métier ;
- opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise ;
- opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique
- opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public ;
- opticien formateur

Secteurs d'activités :

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Il peut exercer son activité dans différents types d'entreprises : PME, multinationale, établissement de soins...

Évolution de l'emploi :

Les diplômés sont recrutés en majorité comme salariés chez les grands distributeurs. Après plusieurs années comme employé, les titulaires du BTS opticien lunetier peuvent s'installer à leur compte. Il existe aussi quelques emplois dans le secteur hospitalier.

Ils peuvent exercer de multiples fonctions : opticien indépendant travaillant seul ou avec des employés, opticien formateur, responsable des achats, chef de rayon, responsable logistique, gérant de point de vente, chef d'agence commerciale, chef des ventes.

Poursuites d'études :

Licence pro mention optique professionnelle.

PRÉ-REQUIS / PUBLIC

- > Ayant obtenu un **BAC général, BAC général Option Mathématiques** ou **BAC Pro Opticien Lunetier**
- > **Formation accessible Post-BAC** ou après une année de remise à niveau scientifique
- > **Avoir suivi le processus de recrutement**, suivant le résultat des tests de sélection et après avoir obtenu l'acceptation du centre (dans la limite des places disponibles).



- > **S'intéresser au secteur de l'optique lunetterie** dans ses dimensions scientifiques, managériales et commerciales,
- > **Disposer** : de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur - de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations - de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) - de compétences pour travailler en équipe - de capacités d'organisation et d'autonomie
- > **Communiquer** avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective d'une relation clientèle

PROFIL

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique Logiciel - GALIA de l'éditeur SC-FORM permettant d'avoir accès en ligne en temps réel aux emplois du temps et aux bulletins de notes, GED et livrets d'apprentissage- MOODLE via Galia pour un accès aux cours et corrigés.

VALIDATION

Préparation et inscription auprès des services de l'Éducation Nationale, pour l'obtention du diplôme d'État

Brevet de Technicien Supérieur Opticien Lunétier

Nos formations ne donnent pas lieu à une validation par bloc de compétences ni de niveau d'équivalence ou de passerelle

ÉPREUVES

E1 - Culture générale et expression

E2 - Langue vivante 1

E3 - Économie et gestion de l'entreprise

E41 - Mathématiques

E42 - Optique géométrique et physique

E43 - Étude technique des systèmes optiques

E5 - Analyse de la vision

E61 - Examen de vue et prises de mesures (TP)

E62 - Contrôle d'équipement et réalisation technique (TP)

E63 - Activités en milieu professionnel

MODE

Écrit

Écrit

Écrit

Écrit

Écrit

Écrit

Oral

Oral

Oral

Oral

COEFF

2

2

5

2

3

3

6

4

4

2

DURÉE

4 h

1 h

3 h

2 h

2 h

2 h

3 h

1 h 30

1 h

0 h 30



Plan de formation

180h

BLOC DE COMPÉTENCES n°1

Optique Géométrique et Physique

- > Raisonner et analyser correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles
- > S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique.

110h

BLOC DE COMPÉTENCES n°2

Étude Technique des Systèmes Optiques

- > Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
- > Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire
 - > Connaître les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
- > Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique.

240h

BLOC DE COMPÉTENCES n°3

Analyse de la Vision

- > Anomalies du fonctionnement de l'œil
 - > Anomalies du fonctionnement du système visuel
 - > Tests utilisés habituellement en optométrie
- > Compensations possibles des problèmes visuels d'un client
 - > Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription
 - > Notions sommaires sur les pathologies de l'œil.

Culture Générale et Expression - 80h

- > Appréhender et réaliser un message écrit,
- > Respecter les contraintes de la langue écrite,
 - Synthétiser des informations :**
- > Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents,
 - Communiquer oralement,**
- > S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, choix des moyens d'expression appropriés,
- > Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message.

Langue Vivante 1 - 120h

- > Compréhension de documents écrits,
- > Production et interaction écrites,
- > Production et interaction orales.

140h

BLOC DE COMPÉTENCES n°4

Examen de Vue et Prise de Mesure (TP)

- > Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobiliser ses connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement.
- > Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobiliser ses connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation.

80h

BLOC DE COMPÉTENCES n°5

Contrôle d'Équipement et Réalisation Technique

- > Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée
- > Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité
 - > professionnelle d'un opticien lunetier.

20h

BLOC DE COMPÉTENCES n°6

Activité en Milieu Professionnel

- > Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel
 - > Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire
 - > Utiliser le vocabulaire technique adapté
 - > Utiliser la langue française avec clarté et rigueur.

Économie et Gestion de l'Entreprise - 200h

- > Analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée,
 - > Exploiter une base documentaire,
- > Proposer des solutions argumentées et mobilisant des notions et méthodologies adaptées aux situations proposées,
 - > Établir un diagnostic (ou une partie) préparant une prise de décision stratégique,
- > Exposer ses analyses et ses propositions de manière cohérente et argumentée.

Mathématiques - 110h

- > Mathématiques
 - > Optique géométrique et physique
 - > Étude technique des systèmes optiques